

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **EURELEC DISTRIBUTION dont** le siège social est à VILLIERS SUR MARNE la somme de **750,00 Euros** (Sept cent cinquante Euros) représentant la cotisation pour l'année 2018.

Fait à Paris, le 16 octobre 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

